

Bourse aux jouets

Samedi 15 novembre 2025 Ecole Primaire L'Orangerie Bonnelles

DÉPÔT : vendredi 14 Novembre de 16h30 à 19h.

Il est perçu au profit de la Caisse des écoles 2 € d'enregistrement par feuille déposée.

VENTE : samedi 15 novembre de 9h à 13h.

RÉCUPÉRATION GAINS ET INVENDUS : samedi 15 novembre (14h à 15h)

- ☺ 20 % de retenue au profit de la Caisse des écoles sur le total de la vente des jouets.
- ☺ Les jouets ainsi que les gains non repris après 15 h seront mis en don.

RÈGLEMENT

1. Tous les articles devront **être complets, en parfait état**, porter une étiquette blanche qui puisse être enlevée sans abîmer l'article, avec, lisiblement :

- **le numéro de l'article**
- **le prix demandé**

Le tout sera répertorié sur **une ou plusieurs listes préparées à l'avance** (voir au dos).

Les articles abîmés ou non répertoriés sur la liste seront refusés.

Par mesure d'hygiène, **pas de peluche**. Merci.

2. Pensez à faire une copie de votre (vos) liste(s) si vous souhaitez vérifier vos invendus. Nous conservons les originaux.

3. Merci de prévoir des **prix ronds** (à partir de 0,50 €).

4. Les articles pouvant faire l'objet d'un don s'ils sont invendus devront être marqués d'un point rouge. Ils seront remis à des associations.

5. Ceci est une bourse aux jouets de seconde main, merci d'adapter vos prix.

6. La Caisse des Écoles décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'articles déposés.

En participant à la Bourse aux jouets, vous contribuez à la réalisation de projets éducatifs et pédagogiques pour les enfants du groupe scolaire de l'Orangerie. Merci !

Contact : caissedesecoles.bonnelles@gmail.com

Bourse aux jouets du Samedi 15 novembre 2025

Nom :

Fiche n° (à remplir sur place) :

Adresse :

Téléphone (joignable pendant la vente) :

N° article	Désignation de l'article	Tarif demandé	don si invendu
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			

Total des ventes	
Déduction de 20 %	
Gains	